Image not found or type unknown

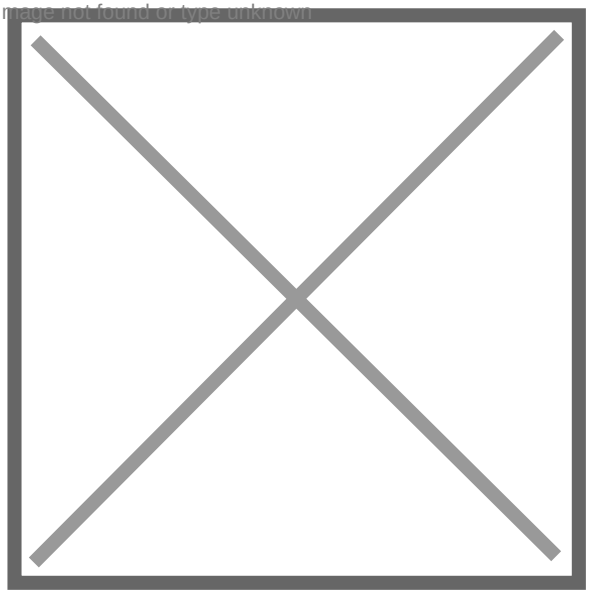

Récupérer ma maison principale

Par **Quinonero**, le **18/11/2008** à **11:57**

Bonjour,

Je souhaite récupérer ma maison principale qui est loué depuis 1 an et demi. est il possible de la récupérer avant la fin du bail. merci de votre réponse.

Par **ellaEdanla**, le **18/11/2008** à **13:34**

Bonjour,

s'il s'agit d'une location à usage d'habitation vide, c'est la Loi du 6 juillet 1989 qui s'applique.

Le propriétaire ne peut donner congé pour reprise que pour la fin du bail et en donnant congé au moins SIX MOIS à l'avance. Il y a également des conditions de forme à remplir.

Si vous souhaitez de plus amples renseigenments, je reste à votre disposition.

Cordialement.

Par **Quinonero**, le **19/11/2008** à **22:23**

Alors avec aucun moyen je peux la récupérer. Merci pour ta réponse.

cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés